



Canadian Food
Inspection Agency

Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food Inspection Agency



Our vision:

To excel as a science-based regulator, trusted and respected by Canadians and the international community.

Our mission:

Dedicated to safeguarding food, animals and plants, which enhances the health and well-being of Canada's people, environment and economy.

Améliorer la gestion du risque et l'élaboration des politiques à l'aide de stratégies de participation du public novatrices : exemple de l'ACIA

*Glyn Chancey
Agence canadienne d'inspection des aliments
le 30 avril 2009*

Canada

L'Agence en bref

- L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est l'organisme de réglementation à vocation scientifique le plus important au Canada.
- L'ACIA modernise actuellement la réglementation de nombreux programmes.
- De nouvelles stratégies de participation du public en matière de biosécurité végétale ont produit de bons résultats.
- L'ACIA met à profit l'information obtenue et participe à la phase suivante des initiatives.

Objectifs

- Recueillir vos réactions sur :
- Le modèle employé;
- Les résultats produits;
- Les leçons apprises; et
- Les perspectives de progrès.

Contexte

- Programme de biosécurité végétale de l'ACIA (phytoparasites, biotechnologie végétale, intrants agricoles).
- Réglementation des intrants particulièrement visée par la modernisation, en raison du retard des évaluations de produits et de la pénurie de personnel.
- Nouveau modèle d'intéressement du public, qui constituait la pierre angulaire de l'initiative de modernisation des intrants agricoles.
- Application des leçons tirées à l'ensemble du processus de modernisation du programme de biosécurité végétale.

Le modèle de participation

- Dialogue consultatif permanent mené par l'industrie et encouragé par le gouvernement.
- Modèle à trois niveaux (comité directeur, forum central, groupes de travail).
- Réunion du forum deux fois l'an alternant avec l'ACIA.
- Gestion de projet et facilitation par un tiers.
- Plan d'action stratégique 3-5 ans de l'ACIA revu chaque année.

Résultats

- Renforcement marqué de la confiance, de la compréhension et de la reconnaissance mutuelles.
- Clarification de questions complexes; différences aplanies; et émergence d'un consensus pour le changement.
- Autorités réglementaires plus sensibles aux points de vue des intervenants qu'auparavant.
- Réaction concrète et ouverture d'esprit face aux nouvelles possibilités de la part des intervenants.
- Virage notable en ce qui concerne les politiques et règlements.

Résultats (suite)

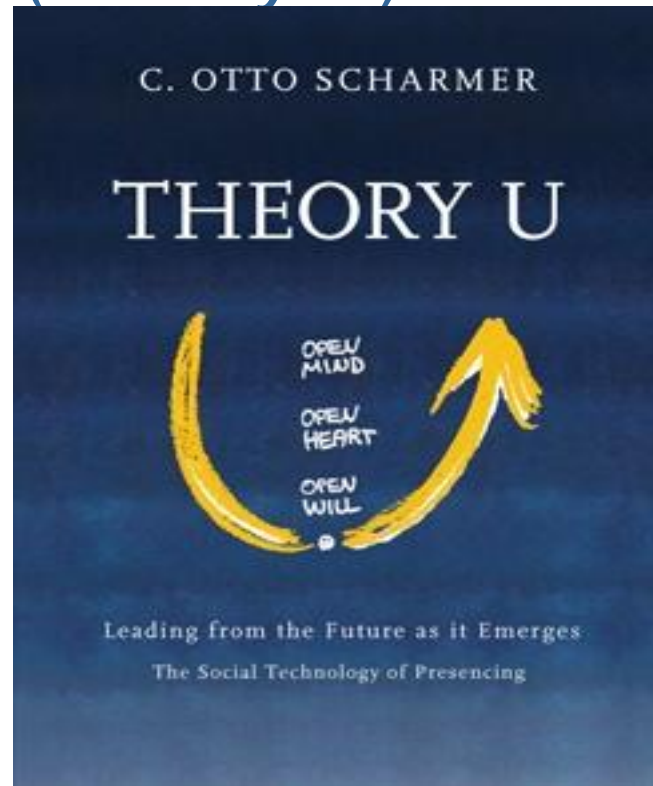
Cependant :

- Résistances lorsqu'il s'agit d'étendre le cercle de l'industrie à la société civile.
- De puissants groupes d'intérêts perçoivent le modèle comme une menace pour leur influence.
- Croissance de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE) actuellement limitée par un activisme agressif.
- Activisme constructif entravé par le plan d'activités actuel et la réserve envers les méthodes participatives.

Leçons apprises

- L'établissement d'un dialogue programmé et régulier est un facteur de stabilité essentiel.
- La gestion de projet et la facilitation par un tiers neutre sont également essentielles pour instaurer et préserver un climat de confiance.
- Le contrôle collectif du processus a réduit le risque et contribué à amélioration des politiques.
- La forte présence de l'ACIA a favorisé la confiance des intervenants envers le modèle.
- La Théorie U « Présence en action » d'Otto Scharmer a enrichi après coup les bases théoriques de la démarche adoptée.

Théorie U (*Theory U*)

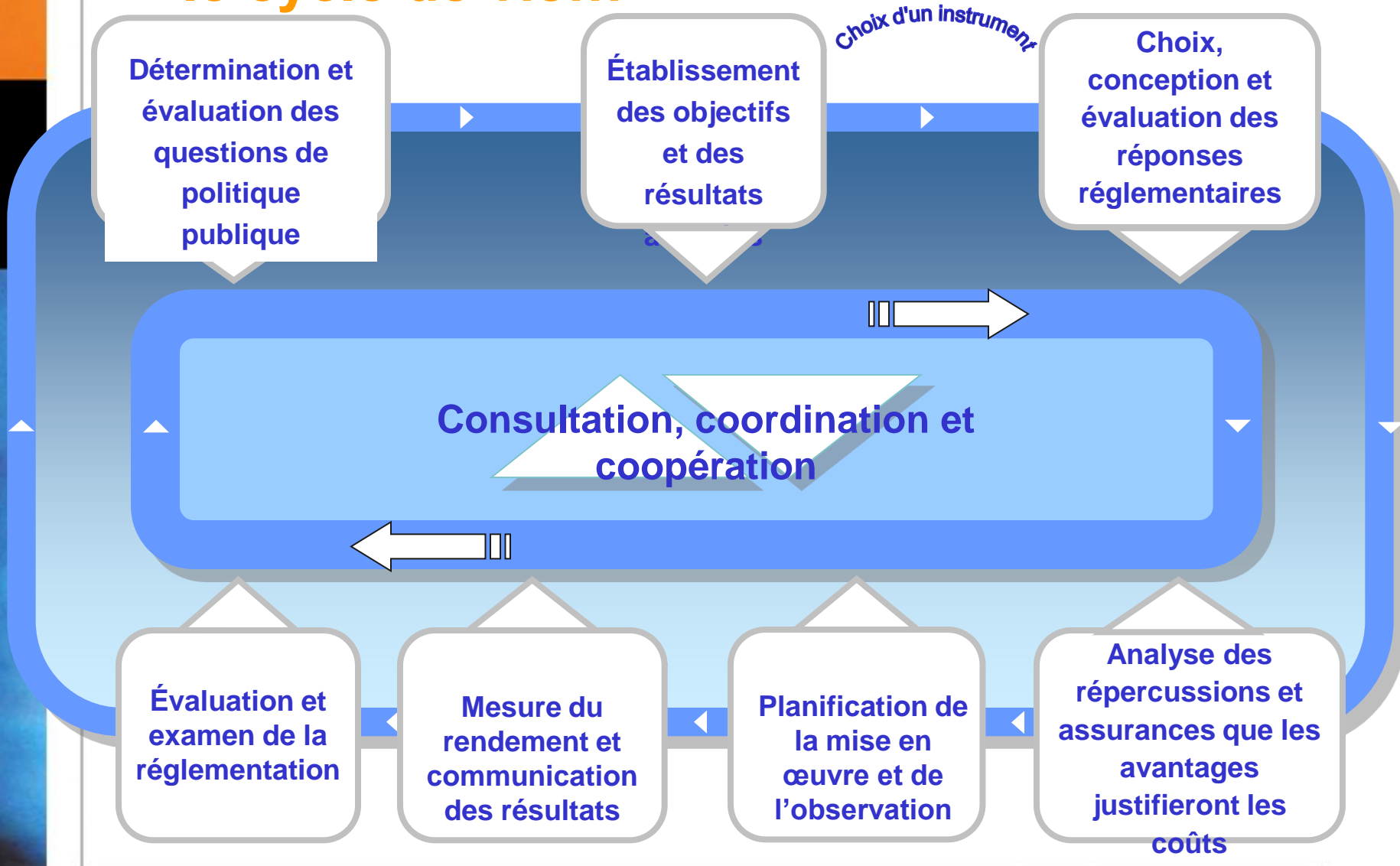


- C. Otto Scharmer : « Éclairer l'angle mort de notre époque » (*Addressing the Blind Spot of Our Time*).

AIP2 : Spectre de participation du public

	INFORMER	CONSULTER	PARTICIPER	COLLABORER	HABILITER
Objectif de la participation du public	Fournir au public de l'information équilibrée et objective pour les aider à comprendre les problèmes, les solutions de rechange ou les solutions.	Obtenir les commentaires du public quant à l'analyse, les options ou les décisions.	Travailler directement avec le public tout au long de processus pour s'assurer que ses questions et préoccupations sont interprétées de la même manière et prises en considération par toutes les parties.	Forger un partenariat avec le public à toutes les étapes du processus décisionnel, y compris l'élaboration de solutions de rechange et la détermination de la solution privilégiée.	Permettre au public de prendre la décision finale.
Promesse faite au public	Nous vous tiendrons au fait de la situation.	Nous vous tiendrons au fait de la situation, nous serons attentifs à vos préoccupations et nous vous ferons savoir de quelle façon la participation a influé sur la décision.	Nous travaillerons avec vous pour faire en sorte que vos questions et préoccupations se reflètent directement dans les solutions élaborées, et nous vous ferons savoir de quelle façon les commentaires du public ont influé sur la décision.	Nous vous demanderons directement des conseils et des idées novatrices pour élaborer des solutions, et nous intégrerons le plus possible vos conseils et recommandations aux décisions qui seront prises.	Nous mettrons en œuvre votre décision.
Exemples de techniques à examiner	<ul style="list-style-type: none"> • Feuilles d'information • Sites Web • Portes ouvertes 	<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires du public • Groupes de discussion • Sondages • Rencontres du public 	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers • Scrutin délibératif 	<ul style="list-style-type: none"> • Comités consultatifs de citoyens • Recherche d'un consensus • Processus décisionnel participatif 	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de citoyens • Vote secret • Décisions confiées à un subordonné

Adopter une nouvelle approche axée sur le cycle de vie...



Perspectives de progrès

- Élargir l'initiative à l'ensemble du processus de modernisation du programme de biosécurité végétale et éventuellement au-delà.
- Assurer une participation précoce des partenaires gouvernementaux et mettre l'accent sur la RSE en accueillant les intérêts des parties et des activistes.
- Intégrer une justification logique et claire au modèle aux fins de sensibilisation et de soutien.
- Promouvoir la relation étroite entre les stratégies de participation du public, la gestion du risque l'élaboration des politiques et gestion des programmes.